

Les chants populaires

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **60 (1922)**

Heft 7

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-217024>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Voilà, n'est-ce pas, un ferme et prudent langage que n'eût peut-être pas désavoué notre héros national, le major Davel. LL. EE. ne pouvaient rester impassibles en présence d'arguments aussi péremptoirs.

En ce qui concerne la fréquentation du culte, elles ordonnèrent au bailli de montrer le bon exemple en se conformant aux ordonnances ecclésiastiques. Le bailli ne se tint pas pour battu. Il tourna la difficulté en chargeant le régent de faire, à son usage, le culte au château et l'on voit le Conseil de Berne s'occuper encore de cette affaire le 1^{er} mars 1708. On ne sait comment elle se termina. Quoiqu'il en soit, chacun demeura dans la place, le pasteur jusqu'en 1726, le bailli jusqu'à la fin de sa magistrature (1712).

Les Lucensois, bons enfants, ne gardèrent de cet incident aucune rancune au régime bernois.

En voici la preuve, que nous empruntons à une plaquette trop peu connue.¹

« Au mois de septembre 1793, les autorités communales de Lucens furent avisées qu'un nouveau bailli viendrait habiter le château. Ce nouveau bailli était le colonel de Weiss. Ce fut le dernier avant l'émancipation du canton de Vaud. Ayant passé une bonne partie de sa jeunesse à Lucens pour apprendre le français, le colonel de Weiss y était bien connu et l'on se plaisait à raconter qu'il avait joué aux boules avec ceux qui allaient devenir ses sujets. Son épouse non plus n'était pas une inconnue des habitants de Lucens, car c'est dans ce bourg qu'elle avait appris le français et fait la connaissance de M. de Weiss. Les autorités communales avaient donc décidé de faire une grande fête pour la réception du bailli. A cet effet, elles engagèrent une musique à Lausanne, préparèrent douze bouches à feu, firent faire un drapeau uniquement pour la circonstance, préparèrent le vin d'honneur; rien, en un mot, ne fut négligé pour être agréable au nouveau bailli. Enfin, la Municipalité de Lucens est avisée que, le 28 octobre, le bailli arrivera en voiture avec sa famille et sa suite. Alors 50 jeunes gens de Lucens se portèrent au lieu dit *La Chaumière* avec des cordes et des maillons pour attendre le bailli, qui paraît bientôt dans une voiture attelée de 4 chevaux; la voiture est arrêtée et, bon gré mal gré, le bailli est obligé de se laisser conduire à bras au château. Les chevaux sont dételés et placés derrière la voiture. Les 50 jeunes gens s'y attellent ensuite au moyen des cordes et conduisent ainsi le bailli triomphalement jusqu'à l'entrée de Lucens. La première cérémonie de réception eut lieu à l'endroit où se trouve aujourd'hui le café Delessert. La deuxième solennelle réception se fit devant la Maison de Ville. Là, il y a des discours, des chants, la musique joue, le canon tonne et le drapeau est remis au bailli. Ce drapeau portait, d'un côté les armes de la commune de Lucens, de l'autre les couleurs de l'Etat de Berne avec cette inscription : *Vive notre bon souverain de Berne; vive notre digne Bailli*. Ces paroles étaient répétées plusieurs fois dans une chanson. Après cette seconde réception, les 50 jeunes gens forment de nouveau la chaîne d'attelage et conduisent le bailli jusqu'au château, où recommence la cérémonie. Il paraît que le bailli garda un excellent souvenir de cette chaleureuse ovation. On l'entendit souvent, depuis, parler avec un véritable plaisir du nommé Jean Michod, attelé le premier à la voiture et qui l'avait frappé par sa petite taille et son air tout à fait drôle d'empressement ».

Cet excès de zèle valut aux gens de Lucens le sobriquet de *Trainaz Bailli*.

M. Henrioud.

¹ « Notice historique sur le Château de Lucens », par J. Dillensenger. Revue et augmentée par Maxime Raymond. Lucens, 1914. Huwiler, éditeur-imprimeur. 31 pages in-8°.

L'INSTRUCTION MODERNE. — C'est fou la quantité de matières qu'on donne à apprendre aux enfants.

— Oui, c'est affreux ce qu'ils auront de choses à oublier en sortant de l'école.

GALANTERIE. — Enfin, Monsieur, quel âge me donnez-vous ?

— La moitié, chère Madame, la moitié !

LES CHANTS POPULAIRES

DANS une conférence qu'il a faite à Aigle sur la « Chanson », M. l'abbé Bovet a lu les vers que voici, qui définissent de façon très heureuse les chants populaires :

Ils sont les grandes voix de la terre et des races ;
Chaque siècle retrouve en leurs naïfs couplets
L'écho grondant des monts, les soupirs des forêts,
Et la pulsation des nations vivaces.

Les âges disparus les suivent dans leur vol ;
L'histoire est résumée en leur œuvre anonyme ;
Ils exhalent l'orgueil du montagnard sublime,
Ou l'âpre attachement du laboureur au sol.

Le Rhin, large et rêveur, roule en ses eaux verdâtres
Les « lieder » qu'inspira chaque burg dévasté,
Et l'Helvétie entend des cris de liberté
Monter du fond des lacs jusqu'aux chalets des pâtres.

La brise de l'Ecosse emporte des chansons ;
Des fjords de la Norvège aux sierras de l'Espagne,
Les fleuves et les mers, la plaine et la montagne
Ont retenu le chant des générations.

La vieillesse l'apprend à l'enfance attentive,
Et les enfants plus tard redisent à leur tour
L'hymne d'indépendance ou le refrain d'amour,
Pour qu'éternellement l'âme des aïeux vive.

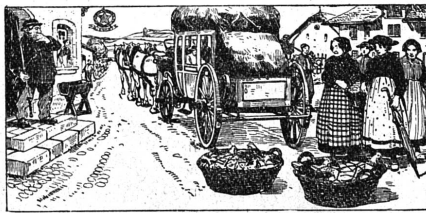
Tous, peuples de la brume ou peuples du soleil,
Chantent la vie, avec l'ardeur des êtres frustes,
Et la beauté jaillit de leurs gorges robustes,
Comme du lourd pressoir le vin clair et vermeil.

— Et toi, recherche-les et fais-les donc renaitre,
O mon pays, les airs qui jadis t'ont bercé !
Puise, au riche trésor par le temps amassé,
Comme de purs joyaux les vieux chants des ancêtres !

Car leurs accents virils nous rendront la vigueur,
Car ils infuseront à nos faibles artères
Un peu du sang pourpré qui faisait que nos pères,
Pour vivre ou pour mourir, avaient du ciel au cœur !

La Maison du Vieux de Lausanne, installée rue Martheray 44, rend de jour en jour, à ceux à l'intention desquels elle a été créée, des services plus appréciés.

Mais, l'appui du public, en général, lui est aussi de plus en plus nécessaire. Il est si facile de le lui accorder. Fouiller, chez soi, armoires, bahuts, tiroirs et tout ce qui ne nous est pas absolument indispensable ou tout ce qui a cessé de plaire ou de servir ; à la « Maison du Vieux », d'autres, moins bien partagés par le sort, sauront peut-être tirer parti de ces objets oubliés ou que l'on allait mettre au rebut. C'est on le voit une bonne œuvre facile. Un petit appel par téléphone (No 9106) ou par carte postale et la Direction de la « Maison du Vieux » fera chercher à votre domicile tout ce que vous voudrez bien lui donner pour approvisionner ses magasins.



LA POSTE A ROUES

L'ARTICLE que voici est extrait du *Journal d'Yverdon*. Ceux de nos lecteurs qui ne le connaissent pas encore le liront sûrement avec plaisir.

Je l'ai vue, la pauvre abandonnée, entre la Prise et l'entrée du vallon de Vernéaz.

Elle appuie sa large caisse couleur bouton d'or au revers du talus. Ses roues aux rayons embarassés de neige sont calées dans l'ornière du bord de la route. Un épais manteau blanc recouvre le cuir noir de sa capote et le coussin de son siège.

Elle a l'air triste et lassé d'une pauvre vieille qui se serait assise là, ne pouvant aller plus loin...

Et c'est bien cela. Tant attendue, la neige, enfin, est venue plus rapide qu'on ne le prévoyait. En

quelques heures, du haut en bas de la Côte, depuis les grands sapins du Mont Aubert jusqu'aux pierres grises de la grève, le tapis blanc s'est étendu, les « cotons » se sont tassés et la dernière descente de la poste à roues a été presque un désastre : ça bardait, ça « calugeait », les roues glissaient, patinaient comme des folles, c'est tout juste s'il n'est pas arrivé de malheur !

Le soir, elle est remontée jusqu'au-relai où l'attend la poste d'hiver, et le postillon, en changeant ses chevaux de voiture, pousse un soupir de soulagement :

— Enfin ! on va, pour quelques jours, descendre d'une tirée de Provence à Concise sur la route tassée et blanche.

Elle, la poste d'été, est toute serrée contre le talus, et, dans la nuit qui tombe, elle reste seule, écoutant s'éloigner vers Provence les grelots familiers qui rythmaient sa montée lente et sûre, et accompagnait si gaîment la descente.

Seule, nuit et jour, elle a la tristesse des choses inutiles, en marge de la route... en marge aussi de la vie d'hiver, active et joyeuse.

Quand passent au trot les lourdes glisses chargées de rondins de hêtre, les traîneaux descendant les fagots de branches fines, quand passe la poste d'hiver, robuste et bien calée sur ses larges lugeons, elle semble se faire toute petite dans son coin, la pauvre poste abandonnée. Elle inspire vraiment la pitié avec son air grêle et fragile, les rayons frères de ses roues, ses vitres aux arabesques gelées et son écusson fédéral brouillé de neige.

Elle est là depuis plusieurs jours; combien ? Elle ne le sais pas au juste.

Ce matin, une volée de cloches vibrant au-dessus du bois lui a dit :

— C'est dimanche...

Elle voit passer devant elle un skieur solitaire montant aux grands champs de neige des Rochats. Puis c'est une bande joyeuse de jeunes lugeurs. Ils lancent quelques bonnes pelotes de neige dans la caisse bouton d'or. C'est un salut amical au passage.

Tout le long du jour, c'est un défilé de luges, de bobs, de skieurs... les uns montent, les autres descendent. La poste se distrait à regarder ce va-et-vient : les papas prudents, les mamans craintives, les petits qui voudraient être grands... et les vieux qui voudraient être jeunes... ceux qui guident avec un patin, ceux qui filent à plat-ventre, ceux qui versent dans la neige haute du bord... et la folle équipe du bob qui remonte en riant et en chantant.

La poste abandonnée sourit sans doute aux idylles qui s'ébauchent et donne un muet assentiment aux amoureux qui passent.

Tard dans la nuit glacée, quelques luges silencieuses glissent encore devant elle et puis... plus rien. Fini, le beau dimanche d'hiver.

Le gel fait craquer les branches des hêtres, et la poste se sent seule, bien seule. Il passe dans sa mémoire des histoires, presque oubliées, d'attaques de brigands. N'y aurait-il pas, par hasard, dans le pays, une bande de bolcheviks qui pourraient l'assailir ?

Est-ce bien prudent de la laisser là pour si longtemps, au bord de la route qui est à tout le monde ? Et puis, il y a peut-être des loups dans le bois. En tous cas des sangliers, le gendarme l'a dit et l'on ne discute pas sa parole...

— Pardon, madame...

La poste fédérale sursaute de tous ses ressorts.

— Qu'est-ce que c'est ? Qui a parlé ?

— C'est moi.

Et une petite forme sombre s'avance sur la route unie. Le clair de lune jette l'ombre falotte, aux longues oreilles, jusque dans les roues de la poste.

— C'est moi, madame. Je suis un lièvre d'Autriche nouveau venu dans le pays, et je ne sais pas où trouver un gîte. Vous comprenez, j'arrive en droite ligne d'Ulm, au bord du Danube; alors je suis un peu dépaycé. Et puis, comme je n'ai que quelques couronnes dans mes poches, il vaut mieux ne pas aller heurter à la porte de l'auberge... On dit votre change si follement haut. Mais, madame, je suis un lièvre bien élevé, et si vous pouvez m'in-